



— Le maintien et le renforcement du régime de non-prolifération sont essentiels à la fois pour empêcher la prolifération des armes nucléaires dans des pays toujours plus nombreux et pour assurer le transfert en toute sécurité des technologies et des matériaux nécessaires à la mise en place de génératrices nucléaires. Le traité de non-prolifération, au maintien duquel le Canada a travaillé lors de la révision de 1985, compte maintenant 131 États signataires, ce qui en fait le traité multilatéral le plus important au monde.

— À la Conférence sur le désarmement le Canada participe activement aux négociations multilatérales en vue d'interdire les armes chimiques. Le Canada a même présidé le groupe spécial qui a lancé le processus actuel de négociation. Ses soldats ayant subi les effets toxiques de ces armes abominables, le Canada est particulièrement intéressé à en débarrasser le monde. Nous avons présenté aux Nations Unies un mécanisme qui permettrait d'en déceler l'usage dans les conflits actuels.

— Un autre objectif fondamental consiste à empêcher une course aux armements dans l'espace. Le Canada a contribué de diverses façons aux délibérations de la CD à ce sujet : le premier document de travail important traitant de la stabilisation et de la déstabilisation possible des systèmes militaires basés dans l'espace; un examen exhaustif de la législation internationale afin de disposer d'une base de documentation sur son applicabilité à l'espace; un atelier à Montréal qui a examiné des moyens de renforcer le système juridique régissant l'espace.

— Les mesures de confiance sont importantes en soi, mais leur importance vient aussi du fait qu'elles permettent d'améliorer le climat des négociations entre l'Est et l'Ouest. Le Canada a participé à la conférence de Stockholm sur les mesures de confiance et de sécurité en Europe, qui réunissait 35 pays, et a activement collaboré à l'exécution de l'entente, qui offre des moyens d'assurer une plus grande transparence militaire en Europe. Un autre aspect des mesures de confiance concerne la promotion des échanges officiels et officieux entre l'Est et l'Ouest. Il existe un certain nombre d'ententes particulières à ce titre entre le Canada et l'Union soviétique (par exemple les savants dans l'Arctique) de même qu'avec d'autres pays de l'Europe de l'Ouest (échanges médicaux avec la Pologne, échanges sportifs avec la République démocratique allemande)...

Compte tenu de toutes ces politiques, le Canada est en mesure d'apporter une

contribution concrète à la cause de la sécurité internationale.

L'une de nos premières mesures en ce sens consiste à prier instamment les signataires des traités existants de les respecter, car toute déviation menace la crédibilité et la viabilité de nouvelles initiatives de contrôle des armements. Ainsi, nous avons protesté contre le non-respect du traité SALT II par les États-Unis. Et le gouvernement canadien a toujours fortement recommandé que l'on maintienne l'interprétation traditionnelle ou restrictive du Traité ABM, ce qui interdirait le déploiement de systèmes de défense dans l'espace. Nous avons également fait part de nos préoccupations face au radar installé par l'URSS à Krasnoyarsk et au cryptage des mesures télémétriques par l'Union soviétique, qui entrave la tâche de l'Ouest lorsqu'il s'agit de déterminer si l'URSS respecte les traités.

Une deuxième contribution du Canada consiste à rechercher des appuis plus fermes envers les mesures de confiance, notamment l'ouverture, la transparence et la vérification.

Grâce à nos importants travaux dans le domaine de la vérification, nous sommes reconnus par les Nations Unies comme un leader mondial de la question, à laquelle on attache dorénavant une importance critique dans la négociation et l'exécution d'ententes de limitation des armements et de désarmement. En 1983, le Canada a lancé un programme de recherche en matière de vérification doté d'un budget annuel d'un million de dollars qui est axé particulièrement sur les techniques de détection des activités sismiques, la vérification de l'utilisation des armes chimiques et la faisabilité de la télédétection par satellite. Cette dernière activité représente un programme excitant de grande portée.

...Par suite de ces travaux techniques, il a été possible d'entreprendre aux Nations Unies des démarches diplomatiques grâce auxquelles une résolution de consensus sur la vérification, parrainée par le Canada, a reçu un appui plus ferme; les premières discussions importantes sur la vérification se sont tenues en mai dernier à la Commission des Nations Unies sur le désarmement, où le Canada présidait un groupe de travail. Celui-ci a dressé, encore une fois par consensus, une liste modèle de dix principes qui ont permis à la collectivité internationale de mieux comprendre la façon d'appliquer les mesures de vérification. Par exemple, l'entente sur la nécessité des inspections sur place a une influence directe sur l'entente au sujet des FNI et sur tout traité

concernant les armes chimiques. Par suite de ces activités, le secrétaire général des Nations Unies, M. Perez de Cuéllar, a proposé que les progrès en matière de vérification soient mis à l'ordre du jour de la Troisième session extraordinaire de l'Organisation des Nations Unies sur le désarmement (SENUD III) en 1988.

...Il me paraît de plus en plus évident que le mouvement pacifiste se gagne des appuis sans cesse plus nombreux dans les milieux intellectuels. Je donnerai en exemple *Beyond War*, un mouvement éducatif non partisan qui a récemment entrepris un projet sans précédent auquel ont participé des savants et des chercheurs américains et soviétiques. Les deux équipes, qui se sont rencontrées dans leur pays respectif, ont publié un livre intitulé *Breakthrough: Emerging New Thinking*, qui est paru conjointement en anglais et en russe aux États-Unis et en Union soviétique. Affirmant que la guerre n'est plus un moyen acceptable pour atteindre une fin, quelle qu'elle soit, le livre examine les perspectives d'un règlement pacifique des différends internationaux. Au Canada, un nouveau livre intitulé *How We Work for Peace* décrit de façon détaillée les activités communautaires en faveur de la paix au Canada; il a été préparé par Christine Peringer, du *Peace Research Institute* de Dundas. Le travail constant de M^{me} Peringer pour la cause de la paix a récemment été cité aux Nations Unies.

Au cours des dernières années, le mouvement pacifiste, qui compte dorénavant plus de 2 000 groupes locaux, régionaux et nationaux dans tout le Canada, a élargi ses activités tout en approfondissant sa compréhension des terribles complexités de la question du désarmement. Un certain nombre d'organisations clés regroupant des médecins, des savants, des psychologues, des éducateurs et des avocats, entre autres, ont lancé un vibrant appel à la paix dans une optique intellectuelle...

Les travaux créatifs des groupes pacifistes qui se multiplient à l'échelle mondiale réussissent lentement à briser la méfiance et la haine qui avaient cours par le passé. Des idéologies contradictoires ne peuvent être réconciliées rapidement, pas plus que des religions ou des cultures rivales. Il n'y a pas de solution rapide ou facile aux problèmes de la paix dans le monde, mais les générations futures, mieux éclairées, seront en mesure d'aller de l'avant dans un esprit de collaboration. Ce mouvement humain est essentiel au soutien des politiques publiques qui voient au-delà de la guerre... »